

LE CLAN SHARON FACE À LA JUSTICE

## La démocratie israélienne emportée par la corruption



Depuis cinq ans, Israël endure une série de scandales politico-financiers qui ébranlent ses institutions. Il ne s'agit plus seulement de financement illégal de partis politiques, mais de l'entrisme de groupes mafieux dans les partis de gouvernement. Dernière affaire en date : la mise en cause du Premier ministre accusé d'avoir perçu des pots de vins pour user de son influence diplomatique en faveur d'un promoteur immobilier israélien implanté en Grèce et en Espagne. Après avoir échappé de nombreuses fois à la justice, Ariel Sharon et ses deux fils, Omri et Gilad, pourraient être prochainement inculpés par le nouveau Procureur général.

page 2

### La France doit-elle se soumettre aux États-Unis ?

TRIBUNES LIBRES  
INTERNATIONALES

L'essayiste Pascal Bruckner tourne en dérision la « rébellion » de la France contre l'empire yankee. Dans *Le Monde*, il dénonce l'isolement grandissant de la France et l'adjure de renouer les liens transatlantiques. Cependant, il ne démontre nullement que le pays soit « isolé ». L'astuce rhétorique consiste à comparer les États-Unis et la France, alors que l'alternative est entre l'empire et la multiplicité des pôles.

page 10

### L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT

#### Enquête du Sénat belge sur le génocide du Rwanda



En 1997, une commission d'enquête du Sénat belge tentait d'établir les implications du pays dans le génocide du Rwanda. Cette commission, présidée par Philippe Mahoux et Guy Verhofstadt, a réalisé un important rapport sur la

question, que nous publions intégralement. C'est le second volet de notre dossier sur les complicités internationales dans le génocide.

À lire en ligne sur RéseauVoltaire.net



### TROIS ENFANTS LIBÉRÉS DE GUANTANAMO

Trois enfants, arrêtés lorsqu'ils étaient âgés de 11 à 13 ans, viennent d'être libérés du camp de Guantanamo. Ils étaient incarcérés, pour deux d'entre eux, depuis janvier 2002 et ont maintenant de 13 à 15 ans. Le Pentagone, qui a annoncé cette nouvelle, précise que ces enfants ne seront ni poursuivis ni jugés. D'après les militaires, ils ne constituent plus une menace pour les États-Unis et leur interrogatoire ne présente plus d'intérêt.

Le clan Sharon face à la Justice

# La démocratie israélienne emportée par la corruption

**Depuis cinq ans, Israël endure une série de scandales politico-financiers qui ébranlent ses institutions. Il ne s'agit plus seulement de financement illégal de partis politiques, mais de l'entrisme de groupes mafieux dans les partis de gouvernement. Dernière affaire en date : la mise en cause du Premier ministre accusé d'avoir perçu des pots de vins pour user de son influence diplomatique en faveur d'un promoteur immobilier israélien implanté en Grèce et en Espagne. Après avoir échappé de nombreuses fois à la justice, Ariel Sharon et ses deux fils, Omri et Gilad, pourraient être prochainement inculpés par le nouveau Procureur général.**



La démocratie israélienne affronte, depuis cinq ans, une tornade judiciaire comparable à celle qu'ont connue l'Italie et la France. Les scandales en cascade portent sur le financement des partis politiques et sur la corruption au sein même de ces partis. Comme dans les exemples européens, les « affaires » touchent d'abord les grands partis de gouvernement, ici le Likoud et le Parti travailliste, et suscitent abstention et montée relative des partis extrémistes. À ces conséquences classiques de la corruption politique s'ajoutent en Israël d'autres perturbations liées à l'état de guerre permanente. En achetant des

investitures de grands partis et en finançant illégalement des campagnes électorales, des États étrangers et des groupes mafieux peuvent provisoirement prendre le contrôle du législatif et de l'exécutif. Les politiques qu'ils imposent ne répondent pas aux intérêts du peuple israélien. En défaisant les gouvernements successifs, les juges créent une instabilité ministérielle qui empêche toute négociation prolongée de la question palestinienne. Cette situation conduit à un exercice du pouvoir, par défaut, par la bureaucratie et l'armée.

En définitive, malgré l'existence d'institutions démocratiques, Israël, État en guerre ravagé par la corruption, s'éloigne tous les jours un peu plus du rêve communautaire de ses fondateurs.

En Israël, l'éclosion d'un nouveau scandale financier autour du Premier ministre et de ses deux fils, sur fond de promoteurs immobiliers, de pots de vins et d'îles paradisiaques au large de la Grèce, s'inscrit dans une longue liste d'affaires politico-financières qui ont ébranlé, successivement, les responsables du Likoud et du Parti travailliste, faisant et défaisant les carrières politiques et les alliances électorales.

En mars 1999, le chef de l'influent parti ultraorthodoxe Shaas, le rabbin Arieh Déri, proche de Benyamin Netanyahu, est reconnu coupable de corruption, à deux mois des élections générales. Selon les analystes de la vie politique israélienne, son retrait de la vie politique, alors même que son parti remporte 17 sièges aux élections de mai 1999, permet d'envisager une participation de ses troupes au gouvernement du travailliste Ehud Barak [1].

En octobre 1999, six mois après la déroute électorale du Likoud et de l'ancien Premier ministre, Benyamin Netanyahu, celui-ci est mis en cause dans le cadre d'une enquête pour corruption et abus de confiance, à l'initiative du Procureur général, Elyakim Rubinstein. On lui reproche notamment d'avoir détourné de l'argent public, en conservant des cadeaux qui lui auraient été offerts dans le cadre de ses fonctions officielles. Ces accusations surgissent alors que la bataille fait rage entre Benyamin Netanyahu et Ariel Sharon pour prendre le contrôle du Likoud.

Trois mois plus tard, en janvier 2000, c'est le président de la République lui-même qui est l'objet d'une enquête criminelle pour corruption, après qu'eurent été découverts des virements d'argent sur son compte en provenance d'un « *ami personnel* », Edouard Saroussi, un homme d'affaires français établi à Monaco, pour un montant d'environ 1,2 million d'euros.

Le Premier ministre travailliste, Ehud Barak, est impliqué la même semaine dans une autre « affaire », toujours à l'initiative d'Elyakim Rubinstein, à la suite d'un rapport accablant du juge Eliezer Goldberg, membre de l'équivalent israélien de la Cour des comptes. Ce document fait état de soupçons de financement illégal de la campagne électorale de mai 1999 qui a permis à Ehud Barak d'accéder au pouvoir. Ce financement, dont les responsables étaient Yitzakh Herzog, devenu secrétaire du gouvernement Barak, et Tal Zilberstein, le chef de la campagne électorale, passait par de multiples associations à vocation « *culturelle, éducative ou sociale* », qui servaient en réalité d'écran pour contourner la loi [2]. Une mise en cause qui permet à Ariel Sharon, alors leader de l'opposition, de déclarer que « *toute la crédibilité du Premier ministre a volé en éclats* » et de se poser en homme providentiel face à la menace d'un « *effondrement général des institutions israéliennes* ».

En septembre 2000, la justice permet un nouveau revirement au sein du

Likoud : alors que se profilent des primaires pour désigner le tête de liste du parti, la justice israélienne blanchit Benyamin Netanyahu, qui apparaît alors le mieux placé pour battre Ehud Barak en cas d'élections anticipées probables, puisque le Premier ministre ne dispose alors plus d'une majorité à la Knesset [3]. Finalement, il butera sur un obstacle juridique, à savoir qu'il n'est plus député, et ne peut donc concourir pour le poste de Premier ministre.

## L'affaire Omri Sharon

Le retour au pouvoir d'Ariel Sharon, en février 2001, ne met pas un terme à cette succession d'« affaires », et le Likoud va être à son tour secoué par différentes procédures judiciaires. La première victime en sera le propre fils d'Ariel Sharon, Omri, dont le rôle dans la diplomatie secrète de son père ne lui a pas créé que des amis au sein de la classe dirigeante israélienne.



Omri Sharon

Le « fils préféré » du Premier ministre, emmissaire secret et trésorier de campagne.

Omri Sharon a fait son apparition dans la vie politique au début de l'année 2001, en assurant la direction de la campagne électorale de son père. Un choix judicieux puisqu'il permettra ainsi à Ariel Sharon de conquérir le poste de Premier ministre, le 6 février 2001. Mais ce choix familial va susciter de fortes résistances et de violentes attaques politiques. Des informations sont ainsi publiées, en mai 2001, au sujet d'un épisode survenu peu avant l'élection. À la fin de l'année 2000, le fils du futur Premier ministre a en effet rencontré discrètement à Vienne Mohammad Rashid, dirigeant de la Palestinian Commercial Services Company (PSCS), qui « gère au nom de Yasser Arafat, les investissements de l'appareil palestinien dans plusieurs sociétés » [4]. Cette réunion se tenait sous les auspices de Martin Schlaff, un « riche homme d'affaires austro-israélien qui détient de gros intérêts dans le casino de Jéricho ». L'enjeu était, pour le casinotier, de négocier avec Israël une autorisation de passage pour les joueurs israéliens souhaitant s'y rendre, en échange d'un arrêt des tirs des francs-tireurs palestiniens sur le trajet. Ces révélations créent un scandale en Israël, les commentateurs et les responsables politiques estimant intolérable cette trêve « fondée sur le vice ».

Mais, au-delà du scandale politique, c'est une affaire judiciaire qui va pousser le fils Sharon à prendre du recul politique. Des soupçons de financement illégal de la campagne d'Ariel Sharon éclatent en septembre 2001. Les investigations s'orientent alors naturellement vers Omri Sharon, qui était le directeur de sa campagne, ainsi que le directeur d'une société accusée d'avoir remis de l'argent à l'état-major de campagne du futur Premier ministre. Interrogés, les deux hommes choisissent d'invoquer leur « droit au silence ».

Cette enquête fait suite à la publication du rapport annuel du Contrôleur de l'État qui accusait Ariel Sharon d'avoir perçu des fonds de façon illégale. Une accusation reconnue par le Premier ministre, qui affirme avoir « l'intention de les restituer » aux donateurs. Le rapport établit également que les deux



principaux partis israéliens, le Likoud et le Parti travailliste, ont reçu des dons venus de l'étranger pour financer leur campagne [5]. Or, la loi israélienne prévoit un financement gouvernemental pour tous les partis et candidats [6]. Ces financements illégaux concernent également la campagne pour les élections à la présidence du Likoud, en septembre 1999, qui avaient permis à Ariel Sharon de prendre le contrôle du parti.

On peut légitimement s'interroger sur les raisons de l'éclatement d'un tel scandale, surtout lorsqu'on sait qu'Omri Sharon servait, depuis l'arrivée de son père au poste de Premier ministre, d'émissaire secret lors des négociations avec l'Autorité palestinienne. Un rôle vivement critiqué par l'opposition israélienne qui accusa l'administration Sharon de recourir au népotisme. Yossi Sarid, le leader de l'opposition travailliste, saisit même à ce sujet la Cour suprême, devant laquelle il obtint gain de cause. La Cour rendit une décision dans laquelle elle contestait à Omri Sharon le droit de remplir la fonction d'émissaire israélien, sans avoir aucune fonction officielle [7]. La Cour précisait que le fils du Premier ministre devrait désormais recevoir une autorisation avant de rencontrer Yasser Arafat. Une décision largement initiée par le procureur général de l'époque, Elyakim Rubinstein, à la satisfaction de la gauche, mais aussi de l'extrême droite. Celle-ci voyait dans ces négociations une renonciation d'Ariel Sharon à sa promesse de ne pas dialoguer avec l'ennemi avant l'arrêt des hostilités [8].

Mais ce n'est qu'après l'ouverture de l'enquête judiciaire sur le financement électoral de la campagne électorale de son père que le jeune Sharon va être contraint de renoncer à sa mission pourtant stratégique. D'après le *London Daily Telegraph*, cette mise sur la touche d'Omri Sharon devait avoir pour conséquence de porter un coup sérieux à toute perspective d'établissement d'un cessez-le-feu durable. En effet, « *en dépit des critiques acerbes de M. Sharon à l'encontre de Yasser Arafat, les contacts de son fils avec le leader palestinien ont apaisé des décennies de méfiance entre les deux parties* ». Selon le journal britannique, Omri Sharon aurait même « *développé une relation personnelle rapprochée avec le leader palestinien* », une fois sa sécurité garantie par l'Autorité palestinienne [9]. L'ampleur du scandale le mit sur la touche, et força Ariel Sharon à hypothéquer sa ferme, l'une des plus belles propriétés du pays, afin de rembourser les sommes fournies par des donateurs lors de sa campagne.

## Trafic d'investitures au Likoud

Un autre scandale va ébranler le Likoud fin 2002, à l'approche des élections législatives de janvier 2003. Il concerne les investitures par le Comité central du parti. Certains candidats malheureux à la candidature, ont en effet accusé des membres du parti de les avoir sollicités afin qu'ils versent une somme d'argent, en échange de quoi ils obtiendraient l'appui du Comité central. Ce dernier, composé de 3 000 membres, dispose du pouvoir décisif au sein du Likoud de désignation des candidats. Nehama Ronon, ancienne parlementaire du Likoud, a ainsi affirmé qu'on lui avait « *proposé des douzaines de voix moyennant finances* ». D'autres députés ont dénoncé les « *fournisseurs de votes* », intermédiaires entre les candidats et les membres du Comité central prêts à monnayer leur voix.

À la suite de ces accusation de corruption, le conseiller juridique du gouvernement, Eliyakim Rubinsten, demande à la police d'ouvrir une enquête criminelle, à la mi-décembre 2002. Dans le cadre de leurs investigations, les policiers entendent entre autres la vice-ministre des Infrastructures nationales, Naomi Blumenthal. Cette dernière refuse de répondre lors de son interrogatoire, alors même qu'elle avait été élue à la huitième place sur la liste des candidats du Likoud, « *dans des circonstances apparemment douteuses* », selon l'AFP [10]. « *Une personne incapable de répondre sur la manière dont elle a accédé à cette liste n'a pas sa place parmi les candidats du Likoud* », déclare alors le Premier ministre, avant de l'écartier du gouvernement au gré d'un remaniement ministériel. Naomi Blumenthal était soupçonnée d'avoir réglé la location d'une quinzaine de chambres d'un hôtel où s'étaient réunis des membres « *influents du Comité central du Likoud pour « conclure des arrangements » assortis de prébendes fixant la liste de ses candidats à la Knesset* ».

L'une des candidates dont la désignation était controversée, Inbal Gabrieli, 27 ans, a été soupçonnée d'être en réalité « *la députée de papa* », selon le quotidien israélien *Yediot Aharanot*, son père ayant invité de nombreux membres du Comité central à son restaurant pour soutenir sa fille. Son oncle était, quant à lui, déjà en affaire avec la justice dans un dossier lié aux casinos.

La désignation des candidats likoudnik est également vivement critiquée pour avoir assuré une place éligible à Ehud Yatom, un ancien responsable du Shin Beth, le service de sécurité intérieure israélien. Selon l'AFP, ce dernier, « *frère d'un ex-chef du Mossad et responsable travailliste Danny Yatom, s'est vanté d'avoir exécuté sommairement à coups de pierres deux Palestiniens qui avaient pris en otage le 12 avril 1984 des passagers d'un bus. Les poursuites judiciaires avaient été suspendues après une grâce présidentielle* » [11].

Dans ce contexte extrêmement tendu, le député travailliste Eitan Cabel déclare que « *le peuple devra choisir entre nous et un parti manipulé par la mafia. (...) Que la mafia puisse s'emparer d'un grand parti comme le Likoud est une chose terrible* ». Le quotidien *Yediot Ahranot*, citant des sources au ministère de la Justice, titre quant à lui « *La mafia est entrée à la Knesset* ».

Les investigations menées autour de la désignation des candidats du Likoud révèlent une tendance inquiétante au sein de la principale formation de la droite israélienne. Selon le quotidien *Yediot Aharanot*, « *pas moins de 800 ex-miliciens de l'Armée du Liban-sud (ALS) réfugiés en Israël et n'ayant pas la nationalité israélienne, figurent parmi les quelques 300 000 membres inscrits du Likoud* ». De plus, selon l'AFP, ces « primaires » désignant les futurs candidats auraient « *donné la prépondérance à la mouvance des "durs"* » et fait apparaître que le Likoud « *était infiltré par des hommes d'affaires mafieux comme Shlomi Oz, ou Mussa Halperon, une figure du "milieu" israélien, mêlé à des affaires d'extorsions de fonds et de contrefaçon de monnaie* » [12].

Le 17 décembre 2002, alors que les investigations s'orientent notamment vers son fils Omri, Ariel Sharon déclare au cours d'un entretien télévisé qu'il est « *certain* » que son rejeton, élu en bonne position éligible par le Comité central, n'est pas impliqué « *dans cette affaire d'achats de voix* ». Dans la foulée, il

demande à son ministre de la Justice, Meir Sheetrit, de réviser le mode d'élections interne au Likoud.

## L'affaire Sharon : vers l'inculpation du Premier ministre

Mais cela ne suffit pas à faire taire la machine judiciaire. En janvier 2003, à trois semaines des législatives, Omri Sharon se retrouve à nouveau au centre d'une enquête judiciaire, ainsi qu'un important ministre du cabinet de son père, pour une affaire de corruption électorale en 1999. Le quotidien *Yédiot Aharonot* publie dans la foulée un article mettant en cause l'autre fils du Premier ministre, Gilad Sharon, dans une affaire de pots de vin versés par un promoteur immobilier : il aurait reçu des centaines de millions de dollars pour des « conseils » à David Appel, un homme d'affaires proche du Likoud et financier des campagnes d'Ariel Sharon, pour des projets immobiliers en Grèce et en Espagne. Une multiplication de procédures qui amène le chef du gouvernement à réagir : « *Il s'agit d'un recyclage de vieilles accusations sans fondement sur lesquelles la police n'a pas jugé utile d'enquêter* », déclare-t-il [13]. Les accusations sont ensuite relayées dans *Ha'aretz*, qui met en cause un homme d'affaires sud-africain, Cyril Kern. Ce dernier aurait octroyé à Omri et Gilad Sharon une garantie bancaire d'1,5 millions de dollars. Cette somme aurait servi à rembourser le financement illégal de sa campagne pour se faire élire chef du Likoud, en 1999, et aurait été transmise par l'intermédiaire d'une banque en Autriche et de la filiale de la JP Morgan Bank à New York.

La publication de ces informations dans la presse panique le Premier ministre, alors qu'Israël est à dix jours d'élections législatives décisives. Le vendredi 10 janvier, il donne ainsi une conférence de presse sur le dossier, au cours de laquelle il se livre en réalité à une violente diatribe contre l'opposition, accusée de trahir les intérêts du pays. Des propos qui entraînent une réaction hors du commun de la part du président de la commission électorale centrale, Michaël Heschin, qui fait cesser la diffusion en direct de cette conférence par toutes les télévisions. Ariel Sharon met alors à l'œuvre les services secrets du Shin Bet, que le procureur général, Eliakim Rubinstein, charge d'enquêter sur les fuites du dossier. Une décision cassée par la Cour suprême d'Israël, qui refuse d'y voir une question relevant de la sécurité de l'État [14].

Le Premier ministre ne s'arrêtera pas là : une commission spéciale créée par le ministère de la Justice se charge d'enquêter sur les fuites dans la presse et interroge le journaliste d'*Ha'aretz*, Baruch Kra. Celui-ci ne révèle rien, mais cela n'empêche pas la commission de découvrir, dans le cadre de ces auditions, que les informations publiées par le quotidien israélien lui ont été fournies par le procureur de Tel-Aviv, Me Liora Blatt Berkovich, qui, lors de son interrogatoire, reconnaît être à l'origine des fuites « *de sa propre initiative* ». Le journal de gauche s'indigne contre ces procédés : « *le procureur général Elyakim Rubinstein a fait preuve d'un jugement erroné. Au lieu d'enquêter sur les soupçons de corruption au sein du gouvernement, il tente d'intimider la presse pour l'empêcher de faire son travail* », indique la direction dans un communiqué [15].

Ces événements d'envergure n'empêchent pas une confortable réélection de la

majorité relative du Likoud à la Knesset. Mais, à l'inverse, cette réélection ne va pas affaiblir non plus la marche de la justice. Le 28 juillet 2003, Gilad Sharon refuse de témoigner durant un interrogatoire de la police. Son frère, élu député du Likoud, adopte la même tactique en faisant jouer le droit de « *garder le silence* » [16]. En septembre, les deux frères acceptent finalement de répondre partiellement à un deuxième interrogatoire, après une décision du Tribunal de Tel Aviv leur interdisant d'user du « droit au silence » pour protéger leur entourage. Ariel Sharon est à son tour entendu, mercredi 29 octobre 2003, après le feu vert du Procureur général, Elyakim Rubinstein.

La pression continue de monter autour d'Ariel Sharon et de ses deux fils, atteignant un summum, début janvier 2004, avec la diffusion par une télévision privée d'une cassette vidéo montrant deux dirigeants du Likoud - Uri Shani et David Spector - proposant à Omri Sharon de fournir, sans laisser de traces, de l'argent au Likoud par le biais de chèques. Peu après, le 21 janvier 2004, l'homme d'affaires David Appel est inculpé pour avoir proposé un pot de vin à l'actuel Premier ministre et à son fils Gilad, en vue de faciliter la promotion d'un gigantesque ensemble touristique dans une île grecque, qui nécessitait des autorisations de la part d'Athènes. Ariel Sharon, alors chef de la diplomatie, aurait pu lui faciliter la tâche.

L'état qui se resserre autour du Premier ministre israélien permet d'envisager, dans la presse israélienne, les différents scénarios de fin de règne pour Ariel Sharon. Celui-ci a d'ores et déjà exclu de démissionner, et a même réaffirmé qu'il resterait en place jusqu'en 2007. Deux procédures pourraient contrecarrer ses plans : d'une part une motion de censure déposée à la Knesset, si elle obtient le soutien de 61 parlementaires ou plus, entraîne le renversement du chef du gouvernement. Jusqu'ici, aucune de celles qu'a initié le Parti travailliste n'a abouti. Il reste sinon la solution de la procédure d'*impeachment*, qui nécessite au préalable de qualifier les faits de « *turpitude morale* », selon la Loi fondamentale israélienne, avant que la Knesset n'ait à voter la destitution. Les deux solutions, si elles sont aujourd'hui envisagées, restent néanmoins peu probables tant le Parti travailliste est encore faible. En réalité, le départ de Sharon est avant tout conditionné à l'existence d'une alternative politique claire et crédible. À moins que le Premier ministre ne décide finalement de démissionner, laissant ainsi le choix à la majorité, emmenée par le Likoud, de se disputer sa succession. En effet, cette solution ne nécessite pas la tenue de nouvelles élections, mais de simples consultations du président de la République avec les membres de la Knesset, afin de décider du nom d'un d'entre eux, qui sera ensuite proposé à l'ensemble du Parlement. Il faut replacer dans ce débat la nomination d'un nouveau Procureur général, Edna Arabel qui, selon la chaîne de télévision Channel 2, serait favorable à une mise en accusation d'Ariel Sharon. Cette décision, qui pourrait intervenir d'ici le début du mois de février, pousserait alors le Premier ministre à la démission.

Ce scénario ouvre des possibilités pour les likoudniks les plus ambitieux. La ministre de l'Education, Limor Livnat, se voit ainsi, selon le *Jerusalem Post*, comme le successeur légitime de l'actuel Premier ministre. Les autres candidats potentiels restent pour l'instant dans l'ombre, même s'il est de notoriété publique qu'ils incluent le ministre des Finances, Benyamin Netanyahu, le ministre des Affaires étrangères, Silvan Shalom, et le ministre de l'Économie et



du Commerce, et Ehud Olmert, qui bénéficie du statut de Premier ministre par intérim. La guerre des faucons ne demande qu'à s'ouvrir.

### Paul Labarique

---

[1] « Le grand nettoyage de la droite », par Philippe Gélie, *Le Figaro*, 20 mai 1999.

[2] « Barak dans la nasse des affaires », par Marc Henry, *Le Figaro*, 28 janvier 2000.

[3] « Israël : Bibi sauvé des eaux », par Alexandra Schwartzbrod, *Libération*, 28 septembre 2000.

[4] « Omri Sharon, missi dominici de son père contesté en Israël », par Georges Marion, *Le Monde*, 7 mai 2001.

[5] Les donateurs étrangers de la campagne d'Ariel Sharon incluent trois associations états-uniennes, qui ont fourni des fonds par l'intermédiaire d'une société écran, Annex Research, montée par Omri Sharon. Ces trois associations sont l'American and Israel Research Friendship Foundation, le Centre for National Studies and International Relations et le College for National Studies.

[6] « M. Sharon pourrait être inquiété pour financement illégal de sa campagne », AFP, 30 septembre 2001.

[7] « A l'index - Omri Sharon », *Le Point*, 11 mai 2001.

[8] « Pressure on Sharon's son to quit over poll scandal », par Inigo Gilmore, *London Daily Telegraph*, 7 octobre 2001.

[9] « Pressure on Sharon's son to quit over poll scandal », op. cit.

[10] « Sharon veut limoger une vice-ministre, pour se dédouaner d'un scandale », par Charly Wegman, AFP, 30 décembre 2002.

[11] « Le Likoud d'Ariel Sharon éclaboussé par les accusation de corruption », par Marius Schattner, AFP, 14 décembre 2002.

[12] « Sharon veut limoger une vice-ministre, pour se dédouaner d'un scandale », par Charly Wegman, AFP, 30 décembre 2002.

[13] « Sharon proclame vouloir la paix, alors qu'il est touché par des scandales », par Charly Wegman, AFP, 5 janvier 2003.

[14] « Prêt sharon : la justice interdit au Shin Beth d'enquêter sur les fuites », AFP, 15 janvier 2003.

[15] « Un journaliste israélien interrogé sur une "affaire" touchant Sharon », AFP, 22 janvier 2003.

[16] « Les ennuis judiciaires du fils du premier ministre », par Marc Henry, *Le Figaro*, 29 juillet 2003.

# La France doit-elle se soumettre aux États-Unis ?

## Analyse

La montée en puissance de John Kerry dans les primaires démocrates le place dans la ligne de mire des républicains. Ainsi dans le *Los Angeles Times*, Max Boot met en évidence ses positions ambiguës à propos de l'Irak : il était pour la guerre, mais pas à ces conditions ; il préconise un plus grand engagement, mais refuse le vote de moyens nouveaux.

L'essayiste Pascal Bruckner tourne en dérision la « rébellion » de la France contre l'empire yankee. Dans *Le Monde*, il dénonce l'isolement grandissant de la France et l'adjure de renouer les liens transatlantiques. Cependant, il ne démontre nullement que le pays soit « isolé ». L'astuce rhétorique consiste à comparer les États-Unis et la France, alors que l'alternative est entre l'empire et la multiplicité des pôles.

Signe de cette évolution, Lord Hope s'interroge sur les raisons qui conduisent les États-Unis à interdire l'accès d'observateurs au camp de Guantanamo. Il ne faut pas se voiler la face, insiste-t-il dans un discours reproduit par *The Independent*, nous ne pouvons pas espérer éliminer la torture dans le monde, si nous ne pouvons pas assurer qu'elle n'est pas utilisée à Guantanamo.

*Le Monde* publie en avant-première des extraits du discours que Kofi Annan prononcera devant le Parlement européen à l'occasion de la réception du Prix Sakharov. Le secrétaire général de l'ONU y met en garde les Européens contre la tentation de refuser l'immigration. Une situation de fermeture conduirait à un rapide déclin démographique et économique.

Mais l'Union européenne sera-t-elle en mesure de prendre encore longtemps des décisions ? Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bernard Bot, plaide dans *Le Figaro* contre l'éclatement de l'Union européenne. La création de « groupes pionniers », si elle intervient avant l'entrée en vigueur de la Constitution disloquerait à coup sûr un édifice qui fut si difficile à construire.

L'ambassadeur israélien David Ayalon vante les mérites de la politique de son gouvernement dans le *Washington Times*. Les mesures unilatérales envisagées par Ariel Sharon seraient devenues indispensables parce qu'il n'y aurait aucun interlocuteur palestinien véritablement disposé à conclure la paix. Une analyse qui a été démentie par l'existence même de l'Accord de Genève.

## Max Boot



Max Boot est membre du Council on Foreign Relations. Journaliste réputé dans les milieux économiques, il dirige la page éditoriale du *Wall Street Journal*. Il a publié *The Savage Wars of Peace : Small Wars and the Rise of American Power*. Il est expert du cabinet de relations publiques Benador Associates.

### « Héros de la guerre... et moulin à parole impénitent »

Source : Los Angeles Times

Référence : « War Hero -- and Waffling Windbag », par Max Boot, *Los Angeles Times*, 29 janvier 2004.

**John Kerry** a réussi jusqu'à présent car il n'est pas aussi vociférant qu'**Howard Dean** et qu'il se prévaut d'une expérience en matière de sécurité nationale. Il va cependant devoir désormais subir le même examen minutieux qui a coulé Dean. C'est un vétéran décoré, mais c'était également le cas de Dole et de McCain et cela ne garantit pas l'entrée au bureau ovale. Sa présence pendant 18 ans dans la Commission des affaires étrangères du Sénat a plus de poids. Bien qu'il ait voté contre la Guerre du Golfe en 1991, il est considéré comme un modéré en matière de sécurité intérieure. Cette image est largement due à la nomination de Rand Beers au poste de coordinateur de sa campagne. En effet, Beers a travaillé sur les questions du contre-terrorisme sous deux présidents de bords opposés et n'a démissionné du **National Security Council** qu'en raison de son opposition de la Guerre d'Irak qu'il considérait comme une diversion de la guerre au terrorisme.

Kerry n'a présenté sa vision de la politique étrangère qu'au cours d'un discours devant le **Council on Foreign Relations** le 3 décembre. Il y faisait des propositions excellentes pour développer la sécurité de la patrie, combattre le blanchiment d'argent, faire plus en Afghanistan et rendre les Saoudiens responsables de leur soutien au terrorisme. Il avait, à juste titre, critiqué l'administration Bush pour ne pas avoir envoyé davantage de responsables à l'étranger pour défendre la politique de Washington. Dans ce discours, il avait aussi malheureusement tenu des propos grossièrement partisans.

Concernant l'Irak, il fait partie de ceux qui ont voté le 11 octobre 2002 en faveur du texte qui donnait à **George W. Bush** le droit d'utiliser la force si cela était « nécessaire et approprié ». Aujourd'hui, il s'en défend en affirmant qu'il avait voté ce texte pour renforcer les inspections, mais qu'il ne voulait pas qu'il y ait

de guerre. Si c'est vrai, il est trop naïf pour être président. En fait, il tente sans doute d'apparaître à la fois comme un partisan de la guerre et comme un pacifiste. Il affirme qu'il fallait obtenir un accord de l'ONU pour attaquer, ce qui était impossible. Il déplore que l'administration Bush n'assume pas ses responsabilités en Irak, mais n'a pas voulu voter la rallonge de 87 milliards pour soutenir nos troupes.

En fait, Kerry utilise la même stratégie vis-à-vis de l'Irak que **Bill Clinton** en 1992.

## Pascal Bruckner



Engagé en faveur de la participation française dans la guerre en Irak, Pascal Bruckner est écrivain et philosophe.

### « L'ivresse du seul contre tous »

Source : Le Monde

Référence : « L'ivresse du seul contre tous », par Pascal Bruckner, *Le Monde*, 29 janvier 2004.

La crise ouverte par la guerre en Irak n'est pas près de se résorber. On peut désormais parler de véritable rupture, une rupture qui n'aura pas les mêmes conséquences pour les deux partenaires.

Il y a un an, la France n'a pas seulement milité pour la paix, position parfaitement défendable, mais elle a milité contre l'Amérique en promettant de mettre son veto quelles que soient les circonstances, en renvoyant **Tony Blair** dans les cordes et en faisant une tournée africaine pour rameuter le plus de voix possible à l'ONU. Il s'agit d'un véritable activisme contre un pays ami que nous avons poignardé dans le dos. Il y a longtemps que des intellectuels de cour, souverainiste ou ex-gauchiste, souhaitaient cette rupture avec l'

« hyperpuissance », une rupture également voulue par l'extrême droite.

Malheureusement pour nous, nous sommes bien seul dans notre « rébellion » contre l'Empire yankee. Pour beaucoup de pays européens, la rupture avec Washington et l'alliance avec Moscou ne va pas de soi. Même l'Allemagne et la Russie ne sont pas fiables. Une majorité de nos voisins se méfient de la France qui déteste l'Amérique car elle partage son arrogance, mais pas sa puissance. La France s'est comportée avec les pays européens qui n'étaient pas d'accord avec elle comme un maître d'école dépositaire du bien suprême. Paris s'est affranchi du lien transatlantique tout en rejetant ses engagements européens, difficile dans ces conditions d'affirmer vouloir créer un contrepoids à Washington.

L'Amérique agit, mal peut-être, mais elle obtient de temps à autre des résultats alors que la France ne fait que vitupérer. La France est en train de s'isoler. Il faut qu'elle retrouve ses partenaires.

## Lord Hope of Craighead



Considéré comme un juge « libéral » au Royaume-Uni, Lord Hope of Craighead est l'un des juges de la Haute cour de justice britannique.

### « La torture et nos charmants alliés états-uniens »

Source : The Independent

Référence : « Torture and our charming US allies », par Lord Hope, *The Independent*, 29 janvier 2004. Cette tribune est adapté d'un discours prononcé devant les employés du cabinet d'avocat international Clifford Chance.

La position officielle des États-Unis en réponse aux critiques sur Guantanamo est que les techniques d'interrogatoire utilisées là bas respectent les accords internationaux sur l'interdiction de la torture. Ces affirmations sont cependant invérifiables car l'endroit où sont gardés ces hommes n'est pas soumis au droit et, à moins d'un changement d'avis de la Cour suprême, ces prisonniers ne bénéficient d'aucune protection.

On peut penser, malgré les déclarations rassurantes, que les méthodes employées contre les prisonniers sont celles qui caractérisent la conduite de tout responsable déterminé à obtenir des renseignements et échappant à tout contrôle. Nous ne devons pas laisser les attitudes souriantes et charmantes de nos alliés américains nous tromper. Nous devons découvrir ce qui est fait par leurs interrogateurs. Comment pouvons-nous espérer éliminer la torture ailleurs si nous sommes incapables de savoir si elle est utilisée à Guantanamo ?

## Kofi Annan



Kofi Annan est secrétaire général de l'Organisation des nations unies (ONU).

### « Immigration : pour une stratégie européenne »

Source : Le Monde

Référence : « Immigration : pour une stratégie européenne », par Kofi Annan, *Le Monde*, 29 janvier 2004. Cette tribune reprend certains points qui seront développés par l'auteur dans son discours du 29 janvier à Bruxelles, au Parlement européen, où lui sera remis le prix Sakharov.

Dans les années à venir, l'immigration sera une mise à l'épreuve de l'Union européenne élargie. Si les sociétés relèvent le défi, l'immigration les rendra plus riches et plus fortes, sinon les dissensions sociales s'aggraveront. Sans l'immigration, la population européenne déclinera et passera de 450 à 400 millions d'habitants d'ici à 2050. Cela aura pour conséquence une stagnation économique. L'Europe peut toutefois séduire de nouveaux immigrants car elle est une terre d'opportunité.

Les Européens auraient tort de fermer leur porte car cela nuirait à leur économie et cela pousserait de plus en plus de gens à tenter de pénétrer sur le territoires par des moyens détournés, filière clandestine ou demande d'asile qui



aturent un système prévus pour aider les réfugiés. L'immigration clandestine est un réel problème et les États doivent s'unir pour y mettre fin en s'attaquant aux passeurs et en créant des filières d'immigration légale. Les migrations peuvent par ailleurs aussi profiter aux pays pauvres puisqu'en 2002, les immigrants ont envoyé 88 milliards de dollars dans leur pays d'origine, soit 54% de plus que le montant international de l'aide au développement. L'immigration est un enjeu mondial qui requiert une coopération internationale accrue. C'est à quoi s'emploie la Commission mondiale sur les migrations internationales.

La question de l'immigration nécessite plus cependant que la gestion des mouvements migratoires, il faut aussi favoriser l'intégration. L'immigration n'est pas un problème, c'est une solution. Les immigrants ne sont pas des terroristes ou des criminels et l'Europe doit s'élever contre la tendance qui pousse à leur attribuer tous les maux.

## Bernard Bot



Bernard Bot est ministre néerlandais des Affaires étrangères.

### « Une Constitution européenne pour tous »

Source : Le Figaro

Référence : « Une Constitution européenne pour tous », par Bernard Bot, *Le Figaro*, 29 janvier 2004.

La France et les Pays-Bas font partie des six « pères fondateurs » de l'Europe moderne. Ils partagent la même vision d'une Europe unie mettant un terme aux conflits armés dans le continent. Nous étions prêts à faire des sacrifices et des compromis pour y parvenir. C'est cet esprit de compromis qu'il faut conserver pour que l'élargissement n'entraîne pas de blocages.

La **Convention européenne** a fait un beau travail et il est dommage que la conférence intergouvernementale ne soit pas parvenue à le parachever. Il ne faut pas dramatiser ce revers et les résultats de la Convention doivent rester le socle de la constitution européenne. Il est parfois nécessaire de subordonner les choix nationaux aux intérêts supérieurs de l'Union. Cela est parfois difficile et plus encore pour les pays d'Europe centrale et orientale qui viennent de retrouver leur souveraineté, mais ils ne tarderont pas à se convaincre qu'eux aussi tirent profit des compromis européens.

Il faut cesser d'agiter la possibilité de créer en Europe des groupes pionniers. Cela ne favorise pas l'esprit de compromis et inquiète de nombreux citoyens qui craignent que leur pays ne se voit forcer la main ou qu'il soit mis à l'écart. Nous considérons que la Constitution est un nouveau départ qui doit être démarré à 25. C'est seulement après ce départ que des groupes voulant aller plus vite se formeront. Les Pays-Bas, comme la France, veulent une Europe puissance pesant sur le monde, mais nous devons nous montrer patients.

## Daniel Ayalon



Daniel Ayalon est l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis. Jusqu'en juillet 2002, date de sa nomination, il était le principal conseiller de politique étrangère d'Ariel Sharon. Auparavant, il avait conseillé Ehud Barak et Benjamin Netanyahu et participé aux négociations de Camp David.

### « Trouver une direction »

Source : Washington Times

Référence : « Finding direction », par Daniel Ayalon, *Washington Times*, 29 janvier 2004.

Le 14 janvier, une mère de famille palestinienne du Hamas a commis un attentat suicide. Il a été béni par le cheikh Yassin et n'a pas été condamné par **Ahmed Qoreï** compte tenu de la complicité de son mouvement, le Fatah. Ces réactions démontrent qu'Israël est aujourd'hui obligé de réfléchir à des mesures unilatérales puisque les Palestiniens ne progressent pas dans leur lutte contre le terrorisme, première tâche à remplir pour appliquer la « feuille de route ».

Les mesures proposées par **Ariel Sharon** permettront d'améliorer la sécurité des Israéliens et d'améliorer la vie des Palestiniens qui ne sont pas impliqués dans le terrorisme car ils devront moins subir la présence des troupes israéliennes. Pour l'instant cependant, les décisions d'Israël n'ont pour but que de soutenir la « feuille de route ». Pour cela, le Premier ministre s'est engagé à démanteler les avant postes illégaux, à interdire la création de toute nouvelle colonie et à refuser les extensions des colonies actuelles. Nous fournissons également de l'aide humanitaire aux Palestiniens nécessiteux.

Le plan de désengagement unilatéral est une mesure de sécurité, il ne fixe pas de frontière politique et n'empêche pas les négociations. C'est aux Palestiniens dans un premier temps de s'attaquer aux terroristes et de démanteler les réseaux. Il faut également qu'il cesse l'incitation à la haine dans les médias et leur système éducatif. Mais ils ne font rien et la diminution du nombre d'attentats est exclusivement due à la politique israélienne.

Israël a le devoir de protéger ses citoyens et, si nous sommes prêts à faire des concessions douloureuses pour parvenir à la paix, nous n'avons pas malheureusement de partenaire avec lesquels la conclure. Nous le cherchons pourtant depuis 50 ans.

## Voltaire

*Voltaire* est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN en cours. CMPP en cours. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

#### Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et société 180 €.

Paiement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .